



**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale
des CFA du BTP du Grand Est

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr



BP PEINTRE APPLICATEUR DE REVETEMENTS

INFORMATIONS

Titre officiel de la formation RNCP

Code RNCP : 32235

(Plus d'info : www.francecompetences.fr)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

1^{er} janvier 2025

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place. Pour cela, contacter le référent handicap du lieu de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.

▣ En contrat de professionnalisation :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

▣ Autres dispositifs de la Formation

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Diplôme de niveau 3 ou de niveau supérieur du même groupe de spécialités validé

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.



- Le peintre est un technicien professionnel chargé de réaliser tous types de travaux de finition (préparation des supports, pose de revêtements muraux et de sols) et de décoration intérieur et de travaux extérieurs tout en conseillant sa clientèle. Son activité se déroule majoritairement sur chantiers dans le cadre d'entretien et d'amélioration de l'habitat selon 3 axes : l'esthétique, la technicité et l'organisation du chantier.

1. Activités visées

Le titulaire du brevet professionnel "Peintre applicateur de revêtements" intervient essentiellement dans le cadre de travaux de rénovation, d'amélioration de l'habitat et de travaux neufs.

2. Compétences attestées

Étude et préparation d'un ouvrage :

- Collecter et classer des informations
- Analyser et décoder des documents techniques
- Réaliser un diagnostic de l'existant, des relevés
- Proposer des solutions adaptées
- Quantifier les besoins pour un ouvrage
- Évaluer les risques et proposer les mesures de prévention
- Réaliser des croquis techniques

Réalisation d'un projet esthétique et architectural :

- Repérer les caractéristiques stylistiques et esthétiques d'un ouvrage
- Rechercher et traduire graphiquement des propositions esthétiques

Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise :

- Sécuriser les déplacements
- Réaliser l'installation de chantier
- Installer et sécuriser les postes de travail en hauteur et les moyens d'accès
- Réaliser des raccords
- Replier le chantier
- Communiquer avec les interlocuteurs du chantier
- Animer une petite équipe
- Rendre compte de ses interventions
- Effectuer des contrôles
- Assurer la maintenance préventive des matériels

Réalisation de travaux de finition :

- Organiser la zone d'intervention
- Préparer les supports
- Poser des profils, des éléments de décoration
- Appliquer les produits
- Poser les revêtements muraux

INFORMATIONS

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement.
Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.

SITES DE FORMATION

BTP CFA Aube (10)
BTP CFA Marne (51)
BTP CFA Haute-Marne (52)
BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse (54-55)
BTP CFA Vosges (88)



DURÉE DE LA FORMATION

De 24 à 36 mois.
Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▣ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :

Nous contacter.

PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

POUR FACILITER

VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 18/03/2024



Pose d'un revêtement de sol

Traitement de façades

3. Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Français, enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques et physique-chimie, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement, langue vivante étrangère, arts appliqués et cultures artistiques.

4. Méthodes pédagogiques



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

5. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

6. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

7. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.